***Formation des CPE néo-titulaires, Nogent sur Oise, mardi 28 mai 2013.***

**La liaison inter-degré (primaire/collège)**

1. **Les enjeux.**

* Permettre aux élèves du primaire de connaître le collège (locaux, fonctionnement, personnels…) afin d’en faire un lieu qui soit déjà familier à l’entrée en 6ème.
* Faire prendre des repères à ces élèves de sorte à ce qu’ils soient rassurés et de fait plus rapidement réceptifs aux enseignements.
* Rassurer les parents qui se sentent souvent « perdus » et dépourvus face aux nouvelles charges qui leur incombent.
* Optimiser le suivi des élèves par le biais de rencontres (repérage des élèves absentéistes, en difficulté, identification des situations particulières…)
* Solliciter le rapprochement des pratiques du primaire et du secondaire.
* Palier le manque d’informations dû à l’arrêt de l’évaluation en 6ème.
* Grâce à ce suivi plus approfondi, le collège peut anticiper les problèmes et réfléchir en amont aux réponses à apporter.
* Mobiliser l’ensemble des partenaires scolaires et extérieurs (AS, UTAS/DIPAS…) afin de mener une action cohérente.
* La présence des IEN aux réunions entre le collège et l’école permet de faire connaître au niveau académique les problématiques locales.

1. **Les constats.**

-Les nouveaux entrants en 6ème ont des difficultés à acquérir la méthodologie de base (faire correctement son cartable, utiliser son agenda, « faire son sac », les devoirs…)

-Cela révèle un véritable manque d’autonomie qui les entrave dans leurs apprentissages et dans leur vie de collégien.

-Les parents ne maîtrisent pas les codes du collège ; cet « inconnu » les effraie pour leur enfant et peut conduire à une posture de repli ou de défiance vis-à-vis de l’institution notamment quand ces parents ont arrêté leur propre scolarité à un stade précoce.

-Certains élèves éprouvent un véritable mal-être et ne parviennent pas à trouver leur place.

-L’individualisme croissant des enfants met à mal le « vivre-ensemble » au collège et crée des situations de tension.

-La paupérisation des populations dans certaines régions pose le problème d’une hétérogénéité sociale inédite dans certains établissements et qui requiert une prise en compte spécifique.

1. **Les objectifs.**

-Travailler autour de projets communs avec les élèves de CM2 et de 6ème.

-Il en découle une nécessaire unification des actions pédagogiques entre les instituteurs et les professeurs.

-Créer un climat serein afin de réduire les occasions de décrochage et d’absentéisme.

-Evaluer les conditions de réussite propres aux populations locales.

-Garder les parents à nos côtés en les intégrant au fonctionnement du collège afin d’en faire des partenaires privilégiés.

-Rendre visibles pour les familles les interlocuteurs auxquels ils peuvent avoir recours ; le collège semble alors plus familier et accueillant, il peut offrir une aide aux familles.

-Réhabiliter le collège comme support de réussite aux yeux des familles.

1. **Les actions.**

* **D’un point de vue pédagogique :**
* Favoriser les échanges de pratiques entre les enseignants du collège et les professeurs des écoles. (exemple : le professeur des écoles se rend au collège pour observer un cours de collège et vice versa). Cela permet d’harmoniser les pratiques et d’assurer une certaine continuité des enseignements qui peuvent avoir des effets bénéfiques sur les élèves arrivant au collège.
* Participation commune des élèves de CM2 et de 6ème à des olympiades (mathématiques, etc.) et au défi lecture.
* Mise en place d’une journée « découverte du collège » en faveur des élèves de CM2 :
* Participation des élèves de CM2 aux cours de 6ème
* Sensibilisation des élèves de CM2 aux langues anciennes
* Création d’un atelier méthodologie mené par les élèves de 6ème en faveur des élèves de CM2 (comment faire son sac et ses devoirs, le rôle du carnet de liaison et de l’agenda, etc.). Cela pourrait être mené sous forme d’atelier théâtre.
* Mise en place d’un projet  « classe médiathèque » avec une classe de 6ème et une classe de CM2.
* Favoriser les « PPRE passerelle » (projet personnalisé de réussite éducative) afin de venir en aide aux élèves en difficulté.
* Constitution des classes de 6ème par les professeurs des écoles en collaboration avec les enseignants du secondaire.
* **D’un point de vue éducatif :**
* Lors de la journée « découverte du collège » :
* Mise en place d’un jeu sur la connaissance du collège (rallye photos/rallye tableaux, etc.)
* Favoriser le tutorat délégués de classe de 6ème/élèves de CM2 lors de cette journée afin de rassurer les élèves de CM2.
* Participation des élèves de CM2 au cross du collège
* Mise en place d’un projet de « médiation par les pairs » commencé en CM2 et poursuivi en 6ème afin de lutter contre les incivilités (garder les mêmes médiateurs entre la CM2 et la 6ème puis en former de nouveaux).
* Faire des rencontres et des formations de délégués de classe entre les élèves de CM2 et de 6ème.
* Convier les élèves de CM2 à des rencontres sportives dans le cadre de l’UNSS.
* Faire une réunion avec l’ensemble des parents d’élèves de CM2 afin de leur expliquer le fonctionnement et les exigences du collège.
* Inviter les parents des élèves de CM2 en difficulté scolaire (absentéistes ou problèmes de comportement ou ayant un « PPRE passerelle ») à rencontrer le chef d’établissement, le CPE, l’infirmière, la COP avant la rentrée des classes afin de mettre en place un suivi particulier (contractualisation).
* Mise en place d’une journée « portes ouvertes » au collège afin de montrer aux élèves de CM2 le fonctionnement de l’établissement ainsi que les travaux des collégiens.
* Création d’un livret d’accueil au collège :
* à l’attention des futurs élèves de 6ème
* à l’attention des futurs parents d’élèves de 6ème
* Intervention des professeurs des écoles aux réunions du CESC (comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté) qui ont lieu au collège afin de mettre en place des projets communs.

1. **Evaluations.**

* Evaluation du taux d’absentéisme et du taux de retard pour les élèves de 6ème.
* Nombre de punitions et de sanctions données aux élèves de 6ème.
* Evaluation du taux de passage des élèves de 6ème à l’infirmerie.
* Evaluation des « PPRE passerelle ».
* Evaluation de la moyenne de la note de vie scolaire pour les élèves de 6ème.
* Nombre de rencontres avec les parents d’élèves de 6ème.

N. Pérès et Y. Dufrenne

CPE